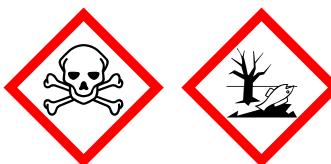


o-Phénanthroline monohydraté PUR

SP-T-N-(ORG.)

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 105 059
Nom commercial	: o - Phénanthroline monohydraté PUR
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

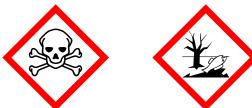
Classification CE	: T; R25 N; R50-53
-------------------	-----------------------

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)Classe de danger et code de catégorie

- Dangers pour la santé
 - Dangers pour l'environnement
- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 3 - Danger (CLP : Acute Tox. 3)
: Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
 - Mention de danger
 - Conseils de prudence
 - Généraux
 - Prévention
 - Intervention
- : Danger
: H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
: P301+P330+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 3

Date : 10 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2007

o-Phénanthroline monohydraté PUR

SP-T-N-(ORG.)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- Stockage : P405 : Garder sous clef.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
o-Phénanthroline monohydraté	: 100 env. %	5144-89-8	200-629-2	613-092-00-8	T: R25 N: R50-53 ----- Acute Tox. 3 (H301) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Eau.

Dioxyde de carbone.

Poudre.

Mousse.

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Combustible.

La décomposition thermique génère :

Oxydes d'azote.

Monoxyde de carbone.

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Risques particuliers

Protection contre l'incendie

Procédures spéciales

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

Eviter la production de poussières.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 3

Date : 10 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2007

o-Phénanthroline monohydraté PUR

SP-T-N-(ORG.)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)

Précautions individuelles

: Aérer la zone.

: Evacuer et restreindre l'accès.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Général

Limiter l'accès au personnel autorisé.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

Eviter le contact avec l'humidité.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

: o-Phénanthroline monohydraté ; Orthophénanthroline monohydraté ; 1,10-phénanthroline monohydraté.

Etat physique

: Solide.

Couleur

: Blanc(he).

Odeur

: Inodore.

pH

: Aucune donnée disponible.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 3

Date : 10 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2007

o-Phénanthroline monohydraté PUR

SP-T-N-(ORG.)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Poids moléculaire	: 198.24
Point de fusion [°C]	: 88-94
T°d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
Densité	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 3.3 g/L. Ethanol. (20 °C) : soluble.
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

: Hygroscopique.

: Sensible à l'humidité.

: Chaleur.

Matières à éviter

: Oxydants forts.

: Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

: Oxydes d'azote.

: Monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation

: Peut être nocif par inhalation.
Peut être irritant pour les voies respiratoires.

- Cutanée

: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
Peut provoquer une irritation de la peau.

- Oculaire

: Peut être irritant pour les yeux.

- Ingestion

: Toxique en cas d'ingestion.

Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]

: 132

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

- Autre

: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 3

Date : 10 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2007

o-Phénanthroline monohydraté PUR

SP-T-N-(ORG.)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques. Eviter le rejet dans l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Persistante et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Procédures d'élimination des déchets	Ne pas jeter les résidus à l'égout. : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name	: UN 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, III
- No ONU	: 2811
- I.D. n° :	: 60
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Class : 6.1 Group : III
Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: UN 2811 Solide organique toxique, n.s.a. (1,10-phénanthroline monohydraté).
- Classe	: 6.1
- Groupe d'emballage	: III
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 2811 Toxic solid, organic, n.o.s. (1,10-phénanthroline monohydrate).
- IATA - Classe ou division	: 6.1
Groupe d'emballage IATA	: III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres	: Aucun(e).
---------------	-------------

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R	: R25 : Toxique en cas d'ingestion. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	--

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 3

Date : 10 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2007

o-Phénanthroline monohydraté PUR

SP-T-N-(ORG.)

Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

jeulin

Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59